



Notes de séance, rencontre annuelle de la section Ajoie

Mardi 4 déc. 2018, Ô Vergers d'Ajoie, Porrentruy

Présents : selon la liste disponible auprès d'AgriJura

Excusés : Samuel Moser, Michaël Mercier, Jean-Bernard Chavanne, Claude Gerber, Raphaël Etique

Programme

1. Introduction par le président de section et rapport d'activité
2. Rapport des paysannes
3. Infos AgriJura : Plateforme machines, PA 22+ et Bilan PA 14-17
4. Infos ECR : Orientation PA cantonale, Mesures sécheresse
5. Infos FRIJ : Formation continue, Projets en cours : Pollinisateurs
6. Divers
7. Produits de niche en grandes cultures : L'orge brassicole (malterie et dégustation)

1. Introduction et rapport d'activité

Thierry Blaser, président, ouvre la séance en relevant l'importance de l'échange lors des rencontres entre agriculteurs. Pour l'année 2018, il relève une météo capricieuse, il faut s'adapter. La région a été particulièrement touchée par la sécheresse. Ceci se décline en un manque de fourrage et manque à gagner pour les agriculteurs (achat fourrage ou diminution du cheptel). Il faut se remettre en question sur notre mode de production et sur la cohésion de la production. Il faut que tous les agriculteurs jurassiens s'unissent pour aller de l'avant. Il s'agit de suivre une ligne de conduite irréprochable pour garantir une image de l'agriculture positive. C'est comme cela que l'agriculture communique le mieux son travail. Il prie les agriculteurs de ne travailler aux champs le dimanche qu'en cas de force majeure. Le président se réjouit de l'année écoulée et souhaite bon vent à toutes et tous.

2. Rapport des paysannes

Christine Limacher présente les activités 2018 des paysannes qui n'ont pas chômé. La journée à la ferme (250 élèves présents) a été particulièrement enrichissante. Entre autres, les paysannes ont produit des tartes aux fruits pour les vergers d'Ajoie. La sortie chez Camille Bloch et Café La Semeuse était très intéressante. Cours de fabrication des Toetchés pour s'échauffer avant la St-Martin. La journée du Lait à la pause a également été positive. Les tonnes de Toetchés et striflates vendues au marché de la St-Martin est la preuve du succès et de la qualité des produits. Au programme 2019, l'AG, une sortie chez Zweifel et le 2 juin 2019 Journée Porte ouverte à la ferme organisée à Grandfontaine.

3. Infos AgriJura

Michel Darbellay se réjouit de la grande affluence à cette séance.

Bilan PA14-17. Valeur de la production est relativement stable depuis 2010. Les dépenses pour les PD sont stables également. Les contributions à la biodiversité augmentent et montrent la capacité d'adaptation des agricultrices et agriculteurs. Il reste quelques SPB qui pourraient être inscrites en réseau pour optimiser encore mieux. Entre les différentes zones, les paiements directs par exploitations se valent. C'est une rétribution pour un travail dont il faut maintenir le niveau (100'000CHF/expl./an). La part des contributions dans la valeur de l'agriculture jurassienne est stable, et c'est également positif. Cela montre que les agricultrices et agriculteurs ne sont pas plus dépendants à ces contributions qu'avant.

PA22+. Le gros chantier en cours (consultation jusqu'au 6mars) est présenté. Ce ne sont que des propositions, pas définitif. Le budget est maintenu et l'ouverture des marchés a été sortie du dossier.



Sécurité à l'approvisionnement. Montant fixe par exploitation, pas défini et posera un problème pour les grandes exploitations. Et surtout, cela pose une question de légitimité. Est-ce qu'on reçoit de l'argent simplement parce qu'on est paysan.e ? Ce montant doit correspondre à une prestation. Il ne devrait pas y avoir de réallocation des moyens entre les zones.

Transition. La contribution à la transition sera maintenue pour assurer la mise en œuvre de la PA22+.

Biodiversité. Proposition d'un concept de promotion de la biodiversité sur l'exploitation « micro-réseau ».

Système de production. Pour répondre aux différentes initiatives, l'accent sera mis sur la réduction des PPH et antibiotiques.

Réseaux, ressources et paysages. Pourrait être régionalisé et cofinancé par le Canton à 30%. Cette part de cofinancement paraît trop conséquente pour un canton comme le Jura.

Suppression. Charge minimale pour les surfaces herbagères permanentes, plafonnement par UMOS, dégressivité à partir de 60ha, limites de revenu pour la contribution de transition.

Introduction. Plafonnement max à 250'000CHF/expl., Exigence du brevet pour toucher les paiements directs à l'avenir.

Autres. LDFR conditions pour les personnes morales : renforcement du statut de conjoints, renforcement de l'orientation sur le marché, limites de charges (plus besoin d'approbation des autorités et cas de dépassement), suppression des CI pour les habitations, gestion des risques (concept pour couvrir les risques au niveau local et plus global).

Révision du plan directeur cantonal. Meilleure protection des terres cultivées, indices minimaux d'utilisation pour toutes les zones à bâtir, obligation d'intégrer les aires de stationnement aux bâtiments dès 1800m².

2^{ème} révision LAT. Gros enjeux pour l'agriculture, approche de planification et compensation, obligation de démolition, disposition pénales.

Initiative eaux propres. Pour 2020, paiements directs seulement pour les exploitations qui produisent sans pesticides de synthèse. Initiative extrême qui ne tient pas compte de ce qui est déjà en route. Il faudra travailler pour faire refuser cette initiative.

Terretraide. Cotisation 100CHF bénéficient des avantages de Maschinenring sur demande. Il faut être membre d'AgriJura pour être membre.

FarmX. Publier des annonces, louer, gérer les machines via l'application. Lancement début 2019 avec un abonnement à 80CHF/an, 3 premiers mois gratuits. N'hésitez pas à vous inscrire et à saisir cette opportunité !

4. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations de l'ECR.

Sécheresse. Annonces individuelles auprès des préposés en cas d'anticipation de la date de fauche. Peu de mesures à disposition. La seule qui a été mise en place est un prêt sans intérêt de l'aide aux exploitations paysannes (AEP), octroyés par la commission des crédits, remboursement entre 2 et 6 ans. Ces aides ne compensent pas les pertes, mais les étalent sur plusieurs années. Une réflexion s'organise au niveau de la PA22+ autour de la gestion des risques (constitution d'un fond « catastrophe » ou moyens à disposition pour une assurance « risque »). L'occurrence des étés secs dans le canton du Jura est un problème assez local et cela a empêché la facilitation des importations. Mesures au niveau de la recherche avec la FRIJ pour trouver des solutions techniques (variétés, irrigation).

PA cantonale. Discussions au niveau cantonal pour prendre des mesures régionales pour améliorer la situation des familles paysannes. Un certain nombre de défis ont été identifiés : Maintien des exploitations, valorisation des produits, baisse drastique des PPh (seul moyen d'éviter une suppression totale), bien-être animal, gestion professionnelle des exploitations qui garantissent une qualité de vie adéquate.

Actualités. LDFR : valeur de rendement : selon les calculs de l'ECR, la valeur de rendement peut augmenter jusqu'à 40% dans le canton. L'augmentation est toutefois limitée à 15% par année. **Crédit d'investissement :** Au-delà de 500'000CHF un dossier complet et un concept à moyen terme sera exigé. Obligation d'avoir 15% de fonds propres dès 2019 (dons compris). **Projab :** la production bio est encore demandeuse dans plusieurs domaines. **PA18-21 :** mesures de protection contre l'érosion, des contrôles seront ordonnés dans les zones sensibles par ECR. Si un plan de lutte est établi, les sanctions ne seront pas prises. Néanmoins, il s'agit de



protéger l'outil de travail principal des agricultrices et agriculteurs. Il faut être attentif et anticiper pour éviter les problèmes. **Géo référencement** : plusieurs bouts de parcelles étaient définis « hors SAU » à l'ECR. Les procédures d'opposition sont ouvertes et les personnes qui ne sont pas d'accord avec la décision peuvent présenter leurs arguments. Situation peu problématique en plaine.

5. Infos FRIJ

Pierre-André Odiet apporte les salutations de la FRI. La collaboration entre l'institution et les agricultrices et agriculteurs est fondamentale.

Formation. Les jeunes sont toujours très motivés à se former, la preuve en chiffres : 102 apprentis en formation initiale, 42 candidats au brevet (21 en deuxième), 6 candidats à la maîtrise et 39 participantes au brevet de la paysanne. En GEI 68 apprentis dont 18 dans la filière AFP. L'objectif est de faire en sorte que les personnes qui sortent de la formation trouvent facilement du travail. Succès des candidats de l'Arc Jurassien aux examens du brevet et de la maîtrise. Les prix ont augmenté. Ceci est dû à un changement des aides fédérales. Les candidats toucheront directement 50% des coûts de formation à leur présentation aux examens et 25% seront remboursés par les cantons.

Formation continue. 66 cours proposés. Les acteurs de l'agriculture ont été directement invités à présenter leurs idées lors d'une séance. Le programme est à découvrir sur le site de la FRIJ. Accès aux supports de cours sur l'extranet de la FRIJ.

Conseil. Prestations également à trouver sur le site. *Agriculteurs et pollinisateurs* : quelles mesures ont le meilleur impact sur les pollinisateurs. Le projet a été limité dans un premier temps à cause des moyens à disposition. Une demande a été faite pour élargir le projet à tout le canton. 126 agriculteurs, 1500ha se sont impliqués dans ce projet.

Actualité phytosanitaire. *Chrysomèle du maïs.* Contrôlée depuis 2001. Les premiers individus ont été piégés cette année et ont déclenché les mesures suivantes : pas de déplacement de maïs avant le 30 septembre, rotation obligatoire dans les périmètres où l'insecte est détecté. Le sorgho est une alternative, sinon il s'agit de modifier la ration. D'autres informations se trouvent sur la page internet de la station phytosanitaire.

6. Divers

Crédit d'investissement. Pour un participant, l'obligation d'annoncer les avances d'héritage est un peu délicate. *C'est en cas de remise d'un domaine dans le cadre familial.*

Géo référencement. Un agriculteur est passé de 52ha à 12ha avec le géo référencement. Constat, dans le cadre de dépannage, grosse concurrence des ouvriers meilleur-marché. Pression sur les terres ressentie avec l'âge (dénonciations). *Il y a des dénonciations, lorsque c'est le cas, ECR donne un délai pour éliminer les plantes problématiques. La commission foncière est une autorité qui prend des décisions et n'est pas tenue de les justifier.*

Agriculture biologique. Plusieurs questions liées à l'agriculture biologique sont posées : Les dérogations pour les fourrages sont difficilement justifiables et pourrait écorner (ahah) l'image du label. Est-ce que les jeunes agriculteurs ont plus de chance de recevoir des aides s'ils s'orientent en production biologique ? *Il existe une aide bio de 20'000CHF de prêt sans intérêt attribué lors de la reconversion. Provient de la Fondation Sur la Croix et du fond cantonal pour le développement durable. Sinon, il n'y a pas d'aide particulière. Lorsqu'un investissement est prévu, le passage en bio permet d'assurer une plus-value et d'accéder au CI. C'est une question de marché et de calcul de rentabilité.* Il faut inciter les personnes qui se lancent à établir des projets plus par eux-mêmes et moins les mettre devant un fait accompli. *La formation pousse les agricultrices et agriculteurs à poursuivre leur formation par un brevet.*

Traversée de Beurnevésin. Opposition contre certains gabarits et dos d'âne qui gênent la circulation agricole plus qu'ils ne servent à la prévention. Mesure inutile et peu écologique. Il vaudrait mieux limiter la vitesse dans le village et éviter les dos d'âne. *La section Ajoie s'engage pour éviter ces problèmes.*

Landi Arc Jura. Joseph Girardin apporte les salutations de LAJ. **Céréales** : Les réceptions étaient bonnes, dans des conditions sèches, bons poids à l'hectolitre. Par contre, il y a eu un problème de mycotoxines (tests



viennent tard). **Quais de chargement** : le projet continu, on peut espérer un quai de chargement à l'horizon 2020. **Suisse Garantie** : C'est le moment d'annoncer les contrats.

AgriJura. Plutôt que de dénoncer, il s'agit de prendre des mesures pour garder une image positive de l'agriculture. *Agriculture biologique* : Il faut que le marché puisse absolument absorber les reconversions. La collaboration est bonne entre les productions. La question des fourrages devrait être réglée. *Traversée de village* : Pris en considération au comité. *Dégâts dus à la faune* : il s'agit d'être vigilant et d'annoncer les dégâts au plus vite. *Objectifs 2030* : points importants pour diriger la défense professionnelle à disposition sur le site d'AgriJura.

La section Ajoie d'AgriJura accueille Irène Piaget-Courbat au comité.

Le président invite les membres à interpeller la section en cas de questions ou remarques.

7. Produits de niche en GC

La bière d'un point de vue agricole.

Malticulture : coopérative qui a pour but de faire profiter l'agriculture de l'engouement pour la bière artisanale en suisse. Objectif de fournir les brasseries en malt régional. Collaboration entre CertisemJura, Blanche Pierre, Gagynole et plusieurs agriculteurs depuis 2015.

2016 Importation d'orge brassicole allemande et premiers tests de bière concluants.

Défis : placer en Suisse un produit local relativement (très) cher.

Le malt est une céréale germée (transformation de l'amidon en sucre et activation d'enzyme) puis torréfiée (selon le produit final souhaité). La coopérative s'attaque à toute la chaîne de valeur.

2017 Isolation du local de transformation et première production.

2018 Fondation de la coopérative. Nécessité d'investir dans des machines (380'000CHF) pour garantir une production qualitative et quantitative suffisante. 17 producteurs, 18 brasseries et 15 privés.

Orge brassicole : Variétés brassicoles, haute faculté germinative, taux de protéine plutôt bas, calibre 2,2mm (suffisamment d'amidon), propreté, qualité sanitaire, mycotoxines, production sans glyphosate.

www.malticulture.ch

L'assemblée applaudit tous les projets qui permettent de conserver la valeur ajoutée dans la région.

Prise de note : Ignace Berret, AgriJura